



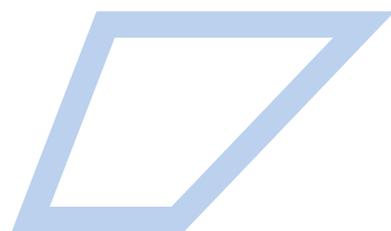
# Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

## L'apprentissage en Auvergne

Année 2014/2015

numéro 07-16  
juillet 2016





Scannez le QR code affiché  
pour télécharger la brochure



académie  
Clermont-Ferrand 

**Auteur**  
Christophe RAFRAF

Secrétariat :  
Marie-José TEIXEIRA

**Division Statistique et Evaluation** : [dse@ac-clermont.fr](mailto:dse@ac-clermont.fr)

 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/> (grand public)  
<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site  
académique)



L'apprentissage joue un rôle important dans le système de formation auvergnat. Ainsi, parmi les jeunes de 16 à 25 ans, 5,2 % suivent une formation en apprentissage. Cependant, en décembre 2014, les effectifs de l'apprentissage sont en recul de 7,5 % par rapport à l'année précédente. L'analyse des entrées en apprentissage rend compte de l'ampleur du recul, avec une baisse de 9,2 %. En particulier, les entrées dans le supérieur (niveau I, II, III) chutent de plus de 21 %, aucune autre région n'enregistrant une telle diminution. Le recul des entrées en apprentissage s'explique surtout par la combinaison de trois facteurs : le recul des embauches des entreprises de plus de 250 salariés, la crise dans le secteur de la construction et l'évolution de l'orientation des élèves après la troisième. Enfin, depuis 2008, juste au moment de l'entrée dans la crise, les entrées en apprentissage ont reculé de 18,7 % en Auvergne.

En Auvergne, fin 2014, les sites de formation accueillent 8 222 apprentis, soit 660 de moins que l'année précédente (-7,5 %). La baisse entamée en 2013 (-1,7 %) se poursuit donc en 2014 mais cette fois de façon massive. Cette évolution rompt avec la tendance des années précédentes. Entre 2009 et 2012, les effectifs avaient cru régulièrement pour atteindre un pic de 9 041 apprentis en 2012.

L'Auvergne connaît un recul en décalé d'une année par rapport à la France. La région avait été relativement épargnée l'an dernier, alors que la France reculait de 3,1 %. En revanche, en 2014, la chute est moins marquée au niveau national (-4,4 %) qu'en Auvergne.

Effectif en apprentissage par niveau

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evol 13-14
NIVEAU I	277	268	334	434	475	431	443	2,8
NIVEAU II	351	305	297	277	254	250	239	-4,4
NIVEAU III	537	590	642	706	821	815	770	-5,5
NIVEAU IV	1 978	2 111	2 280	2 360	2 392	2 349	2 202	-6,3
NIVEAU V	5 568	5 241	5 042	5 118	5 021	4 971	4 495	-9,6
NIVEAU VI	72	66	68	75	78	68	73	7,4
<b>Total général</b>	<b>8 783</b>	<b>8 581</b>	<b>8 663</b>	<b>8 970</b>	<b>9 041</b>	<b>8 884</b>	<b>8 222</b>	<b>-7,5</b>

Source : SIFA

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur est possible depuis 1987. Si le supérieur représente seulement 18 % des effectifs, contre 34 % au niveau national, il était un des moteurs de l'apprentissage depuis plusieurs années. Ainsi, les niveaux I, II et III en Auvergne avaient cru régulièrement depuis 10 ans. Cependant, le nombre d'apprentis préparant une formation du supérieur avait entamé un premier recul de 3,5 % en 2013. Cette baisse se poursuit en 2014 (-3 %). L'Auvergne est déjà, la région où l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est le moins développé. Cette situation ne devrait pas évoluer à court terme. A l'exception du niveau le plus élevé de formation tous les niveaux sont orientés à la baisse. Le niveau V perd des effectifs depuis 2007, l'orientation à la baisse n'est donc pas récente. Le niveau IV recule surtout depuis 2012 et avait été porté jusque-là par la croissance des baccalauréats professionnels.

Cependant l'étude des effectifs globaux n'est pas suffisante, c'est l'analyse des entrées en apprentissage qui rend compte de l'ampleur du recul.

**Forte baisse des entrants en première année.**

Les sites de formation ont accueilli 4 170 apprentis débutant une première année formation, soit 420 de moins qu'en 2013, un recul de 9,2 % des effectifs. Surtout l'entrée dans le supérieur (niveau I, II, III) baisse de plus de 21 %. Aucune région n'enregistre une diminution d'une telle ampleur.

### Effectif d'entrants en apprentissage par niveau (voir définition)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evol 13-14
NIVEAU I	240	225	38	69	57	272	66	-106,2
NIVEAU II	281	210	193	208	209	194	196	0,5
NIVEAU III	301	286	340	379	456	391	414	2,5
NIVEAU IV	1 078	1 016	1 016	948	1 022	917	878	-1,4
NIVEAU V	3 227	3 088	2 972	2 932	2 946	2 820	2 616	-4,4
<b>Total général</b>	<b>5 127</b>	<b>4 825</b>	<b>4 559</b>	<b>4 536</b>	<b>4 690</b>	<b>4 594</b>	<b>4 170</b>	<b>-9,2</b>

Source : SIFA

Le recul des entrées en apprentissage s'explique surtout par la combinaison de trois facteurs : le recul des embauches des entreprises de plus de 250 salariés, la crise dans le secteur de la construction et l'évolution de l'orientation des élèves après la troisième.

### **Les collégiens moins attirés par l'apprentissage**

La diminution des entrées en apprentissage après la troisième s'est poursuivie en 2014 (- 18 %). En 2012, 900 apprentis débutant un apprentissage étaient issus de la classe de troisième, ils n'étaient plus que 740 en 2013 et 600 en 2014.

### Niveau de la classe fréquentée l'année précédant l'entrée en apprentissage

	2012	2013	2014	Evol 13-14
Premier cycle second degré	1 265	1 011	823	-18,6
<i>dont troisième</i>	904	736	600	-18,5
Second cycle GT	314	293	270	-7,8
Second cycle professionnel	2 050	1 942	2 031	4,6
Études supérieures	330	545	337	-38,2
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	338	336	320	-4,8
Autre	393	467	389	-16,7
<b>Total général</b>	<b>4 690</b>	<b>4 594</b>	<b>4 170</b>	<b>-9,2</b>

La baisse des entrées en apprentissage peut s'expliquer par une diminution de la demande d'orientation vers cette voie, mais aussi par une baisse de l'offre de place dans les entreprises. Ces dernières rencontrent des difficultés et sont peut-être peu enclines à signer des contrats de travail pour embaucher des apprentis en dépit des aides à l'embauche. Les jeunes ont ainsi pu se tourner vers la voie scolaire faute d'avoir trouvé un maître d'apprentissage. En France, la proportion de jeunes entrants en seconde GT à l'issue de la troisième augmente depuis 2009, c'est-à-dire l'année suivant le début de la crise de 2008.

Les élèves de troisième s'orientent neuf fois sur dix vers le certificat d'aptitude professionnelle CAP ou le CAPA. Ils sont susceptibles après ce premier diplôme de s'engager vers d'autres formations en apprentissage. Cette diminution au niveau du CAP risque donc d'impacter à terme d'autres niveaux de diplômes en apprentissage.

### **Les entreprises de plus de 250 salariés contribuent au recul de l'apprentissage.**

Le décret n°2012-660 du 4 mai 2012 a créé un bonus sous forme d'une aide de l'Etat pour les entreprises de 250 salariés et plus. Ces entreprises ont été incitées à embaucher des apprentis, embauches conclues en 2013. Ainsi si seulement 320 apprentis entamant une première année avaient été embauchés par ces entreprises, en 2012, les entrées en apprentissage atteignent 480 en 2013 mais chutent à 360 en 2014, soit un recul de près d'un quart. La part des apprentis embauchés dans des entreprises de plus de 250 salariés est passée de 6 % en 2012, à 10.5 % en 2013, pour retomber à 8.5 % en 2014.

[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2

### **Un quota de 4% d'alternants dans les entreprises de plus de 250 salariés**

Le décret n°2012-660 du 4 mai 2012 a créé un bonus sous forme d'une aide de l'État pour les entreprises de 250 salariés et plus dont le nombre d'alternants dépasse le seuil en dessous duquel un malus leur est appliqué. Ainsi les entreprises de plus de 250 salariés, ne respectant pas le quota de 4 % de salariés en alternance, sont soumises à un « malus » sous la forme d'une contribution supplémentaire à l'apprentissage. Les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 4 % d'alternants et jusqu'à 6 % peuvent bénéficier d'un bonus. Ce bonus est de 400 euros par contrat et par an.

Ces grandes entreprises ont concentré leur recrutement sur les formations de niveau I. En 2013, elles sont à l'origine de sept embauches sur dix des apprentis préparant un diplôme du niveau le plus élevé, alors qu'elles ne recrutent qu'un apprenti sur dix. L'embauche atteint cette année-là 190 apprentis de niveau I, alors que ces entreprises recrutent moins de 40 apprentis par an entre 2010 et 2012. En 2014, le nombre de recrutements retombe quasiment à ce niveau, soit 45 apprentis.

Il est probable que le décret les ait incitées à embaucher. Cela a pu être aussi une opportunité pour rajeunir sa main d'œuvre car la moitié des grandes entreprises ayant embauchés des apprentis sont concentrés dans l'industrie manufacturière. Bien que les effectifs de l'industrie reculent, le secteur doit rajeunir sa main d'œuvre en particulier celles des cadres. Les apprentis les susceptibles d'occuper ce type de poste sont ceux du niveau I. Cependant, ces formations durent le plus souvent trois ans et le vivier de grandes entreprises est restreint. En Auvergne, seules 160 entreprises emploient plus de 250 salariés en 2014[1]. La combinaison de l'aide, du faible nombre de grandes entreprises et de la durée des formations a occasionné un pic d'embauche qui ne pouvait se répéter.

En revanche, au niveau II, ces entreprises ont maintenu leurs embauches des apprentis. Pour le niveau III la tendance est orientée à la hausse. Pour ces deux niveaux, le volume de recrutement des grandes entreprises est stable depuis 2008.

### **La construction en difficulté : chute des contrats pour les apprentis**

Ce recul massif peut aussi s'expliquer par les difficultés économiques que rencontrent certains secteurs depuis plusieurs années. En particulier la construction traverse une période délicate. Les entreprises du bâtiment souffrent en particulier de la faible demande de constructions neuves, les mises en chantier reculant de près de 17 % en 2014 en Auvergne. Dans la région, les destructions d'emplois s'amplifient. Les effectifs diminuent ainsi de 3,1 % en 2014. C'est la sixième année consécutive de baisse. Or le secteur du bâtiment est un pourvoyeur important de postes d'apprentis. Même en recul le secteur embauche plus de 20 % des apprentis. En 2014, les entreprises du secteur ont recruté 145 apprentis de moins que l'année précédente, un recul de 15 %. En 2014, seulement 880 jeunes ont entamé une formation dans ce secteur contre 1 300 apprentis cinq ans plus tôt. Plus du tiers du recul global des entrées en apprentissage s'explique par la faiblesse du recrutement dans les spécialités de la construction.

*[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2*

## Les spécialités des services s'effondrent

### Effectif d'entrants en apprentissage par spécialité

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evol 13-14	Evol 08-14
SPECIALITES DE LA PRODUCTION	3 522	3 424	3 327	3 275	3 421	3 168	3 010	-5,0	-14,5
SPECIALITES DES SERVICES	1 605	1 401	1 232	1 261	1 269	1 426	1 160	-18,7	-27,7
<b>Total général</b>	<b>5 127</b>	<b>4 825</b>	<b>4 559</b>	<b>4 536</b>	<b>4 690</b>	<b>4 594</b>	<b>4 170</b>	<b>-9,2</b>	<b>-18,7</b>

Source : SIFA

En baisse également, les entrées en apprentissage des spécialités des services, elles ont chuté de 19 % en un an. Les spécialités commerce et vente en particulier sont en fort repli. Si 630 apprentis ont été embauchés en 2013, ils sont seulement 400 en 2014. Toutefois, cette chute doit être nuancée. L'année 2013 correspondait à un pic d'embauche avec un niveau de recrutement équivalent à celui des années antérieures à la crise de 2008. Entre 2008 et 2013, les niveaux d'embauches oscillent entre 420 et 450 apprentis.

### **Les femmes oubliées de l'apprentissage**

Ce repli ne favorise pas l'expansion de l'apprentissage féminin. Pour les formations commerce et vente, leur effectif recule de 25 %. L'offre de formation très orientée vers les spécialités de la production attire déjà peu les filles, en général plus intéressées par celles des services. Le nombre de femmes en apprentissage avait cependant progressé entre 2006 et 2013, date à laquelle, il a commencé à diminuer. En 2014, les entreprises ont recruté seulement 1 120 apprenties, soit 11 % de moins que l'année précédente et 20 % de moins qu'en 2008.

### **L'apprentissage pèse dans le système de formation auvergnat**

En dépit de la nouvelle baisse des effectifs de l'apprentissage dans la région en 2014, l'apprentissage joue encore un rôle important dans le système de formation auvergnat. Ainsi, parmi les jeunes de 16 à 25 ans, 5,2 % suivent une formation en apprentissage contre 4,7 % au niveau national. Mais, les apprentis du supérieur ne représentent que 17,8% des apprentis contre 34 %, en France. Ceci est en partie lié à la structure économique de la région, avec une agriculture plus présente et une sous-représentation des grandes entreprises.

### **Des évolutions départementales en trompe l'œil**

Les centres de formations sont très dépendants de leur tissu économique local. Les apprentis signent sept fois sur dix leur contrat avec une entreprise installée dans le même département que leur centre de formation. Les volumes de recrutement d'apprentis sont donc liés à la santé et aux perspectives économiques des entreprises locales.

### Effectif d'entrants en apprentissage par département

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evol 13-14
ALLIER	1 163	1 139	1 111	1 018	1 090	950	927	-2,4
CANTAL	576	508	490	477	460	417	372	-10,8
HAUTE-LOIRE	897	877	875	872	921	890	820	-7,9
PUY-DE-DOME	2 491	2 301	2 083	2 169	2 219	2 337	2 051	-12,2
<b>Total général</b>	<b>5 127</b>	<b>4 825</b>	<b>4 559</b>	<b>4 536</b>	<b>4 690</b>	<b>4 594</b>	<b>4 170</b>	<b>-9,2</b>

Source : SIFA

[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2

Dans le Puy de Dôme la situation est un peu particulière : malgré une stabilité de l'emploi en 2014, le recul du nombre d'entrées en apprentissage est le plus élevé de la région (- 12 %). Ceci s'explique par la surreprésentation des apprentis des entreprises de plus de 250 salariés dans les centres de formation puydômois. Ainsi, plus de sept apprentis sur dix embauchés par une grande entreprise suivaient une formation dans un centre puydômois.

La chute est également marquée dans le Cantal. Toutefois, cette chute a été légèrement amortie en raison d'une spécificité locale : la part plus élevée d'apprentis dans l'agriculture, spécialités dont les effectifs sont restés stables. En revanche, les spécialités des services reculent aussi dans ce département. L'Allier est le département auvergnat qui perd le moins d'apprentis cette année. Les effectifs de ses centres de formation ont beaucoup reculé les années précédentes. Sans doute en lien avec la baisse de 19 % de son l'emploi industriel entre 2008 et 2014.

Cependant ces évolutions sont en trompe l'œil. L'analyse depuis 2008 juste au moment de l'entrée dans la crise, rend compte de l'ampleur de l'effondrement des effectifs de l'apprentissage. Depuis 2008, les entrées en apprentissage reculent de 18.7 % en Auvergne. Ce sont les centres de formation du Cantal et de l'Allier, des territoires déjà fragilisés, qui pâtissent des baisses les plus importantes avec respectivement 35 % et 19.5 %. Le Puy de Dôme perd, quant à lui, 18 % d'entrées. Les centres d'apprentissage de la Haute-Loire résistent le mieux, les effectifs chutant seulement de 8 %. Ce sont sans doute les caractéristiques du tissu productif local, comme la diversification importante du tissu industriel altiligérien, qui peut expliquer cette évolution. En effet sept apprentis sur dix ont signé leur contrat avec une entreprise de la Haute-Loire et seulement un apprenti sur cinq est employé hors d'Auvergne. De plus, huit apprentis sur dix ont choisi une spécialité de la production, même si l'érosion de l'emploi industriel est tangible (- 9 % depuis 2008).

#### L'apprentissage assure de bons débouchés

Le taux d'emploi global des apprentis est supérieur à celui des scolaires [2]. C'est une tendance observée depuis de nombreuses années, que la situation économique soit favorable ou difficile, les apprentis s'insèrent plus facilement que les scolaires. L'année 2014 n'a pas dérogé à ce constat. Après la fin de leurs études professionnelles, 60 % des apprentis ont un emploi, 33 % sont au chômage, 7 % sont inactifs. L'avantage de l'apprentissage par rapport à la voie scolaire se vérifie quel que soit le niveau de diplôme. Il est cependant difficile de comparer les deux systèmes car ils ne forment pas aux mêmes métiers. L'apprentissage ne permet toutefois pas d'échapper à la crise. Dans la construction, avec la forte baisse du nombre de logements et des locaux autorisés, les effectifs salariés du secteur ont à nouveau baissé en 2013. Parallèlement le taux d'emploi des apprentis du bâtiment recule cette année de dix points.

(Sources : Insertion professionnelle des apprentis, [2] Insertion des lycéens dans la vie active)

[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2

**Définition :**

Les **apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés.

Les jeunes âgés d'au moins 15 ans peuvent souscrire un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire (3e).

**Les niveaux de formation**

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP.

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet ou baccalauréat professionnels.

Niveaux post-bac :

- niveau III : préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT ;

- niveaux II et I : préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

**Sources et champ**

Les données présentées sont issues du système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) mis en place pour la première fois à la rentrée 2006. Cette base nationale de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre de chaque année.

**Pour en savoir plus**

- Le bilan économique 2014 en Auvergne [Insee]
- L'industrie en Auvergne - décembre 2015 [Insee]

*[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2*

**Effectifs d'entrants en apprentissage par spécialité**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>ALLIER</b>	<b>1 129</b>	<b>1 212</b>	<b>1 163</b>	<b>1 139</b>	<b>1 111</b>	<b>1 018</b>	<b>1 090</b>	<b>950</b>	<b>927</b>
<b>SPECIALITES DE LA PRODUCTION</b>	<b>913</b>	<b>945</b>	<b>855</b>	<b>873</b>	<b>852</b>	<b>749</b>	<b>852</b>	<b>686</b>	<b>694</b>
AGRICULTURE, PECHE, FORET	72	78	64	85	77	68	87	54	79
AMENAGEMENT PAYSAGER	14	18	13	25	15	11	26	9	31
PROD.ANIMALES, ELEVAGE SPECIALISE	22	23	23	36	41	22	29	35	41
PROD.VEGETALES, CULTURES SPECIALISEES	15	15	13	11	12	13	14	10	7
SPEC.PLURIV.DE L'AGRONOMIE & AGRICULTURE	21	22	15	13	9	22	18		
GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	310	319	302	265	346	218	274	193	194
BATIMENT : CONSTRUCTION & COUVERTURE	94	127	104	96	129	81	94	67	56
BATIMENT : FINITIONS	152	131	132	111	149	99	122	92	96
SPEC.PLURITECHNO GENIE CIVIL, CONSTR; ..							2	4	5
TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	64	61	66	58	68	38	56	30	37
MATERIAUX SOUPLES	8	9	1		2	2	1	2	
CUIRS ET PEAUX	6	9	1						
SPEC.PLURITECHNO MATERIAUX SOUPLES	2				2	2	1	2	
MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	252	267	239	252	190	190	197	150	166
ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	74	95	85	83	95	74	103	72	65
MECANIQ GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	23	23	23	8	11	5	3	7	10
MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	80	67	75	87	49	52	62	32	40
SPEC.PLURITECHNO MECANIQ-ELECTRICITE	37	36	23	21	11	28	12	16	30
STRUCTURES METALLIQUES	38	46	33	53	24	31	17	23	21
SPEC.PLURI-TECHNO DE LA PRODUCTION	68	56	31	41	29	32	39	26	11
TECHNO DE COMMANDES DES TRANSFO.INDUST	17	17	17	18	11	13	29	17	
TECHNO.INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	51	39	14	23	18	19	10	9	11
TRANSFORMATIONS	203	216	218	230	208	239	254	261	244
AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	170	178	177	207	186	227	226	242	230
ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	30	38	38	23	21	10	15	12	9
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE	3		1		1	2	11	6	3
METALLURGIE							2	1	2
TRANSFORMATIONS CHIMIQUES ET APPARENTEES			2						
<b>SPECIALITES DES SERVICES</b>	<b>216</b>	<b>267</b>	<b>308</b>	<b>266</b>	<b>259</b>	<b>269</b>	<b>238</b>	<b>264</b>	<b>233</b>
ECHANGES ET GESTION	106	131	147	141	99	110	91	91	80
COMMERCES, VENTE	103	124	132	133	93	98	82	85	72
SPEC.PLURIVAL.DES ECHANGES & GESTION	3	6	10	6	4	10	6	6	5
TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE		1	5	2	2	2	3		3
SERVICES A LA COLLECTIVITE			27	23	21	25	18	31	18
NETTOYAGE, ASSAINIS., PROTECT.ENVIRONMT			27	23	21	25	18	31	18
SERVICES AUX PERSONNES	110	136	134	102	139	134	129	142	135
ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	45	65	66	58	63	79	58	81	75
ANIMATION CULTUREL., SPORTIV.&DE LOISIRS	10	14	12	3	10	11	15	15	16
COIFFURE, ESTHETIQUE & AUTRES SOINS	53	54	56	41	63	43	56	46	44

Source : SIFA

[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2

**Effectifs d'entrants en apprentissage par spécialité**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>CANTAL</b>	<b>536</b>	<b>584</b>	<b>576</b>	<b>508</b>	<b>490</b>	<b>477</b>	<b>460</b>	<b>417</b>	<b>372</b>
<b>SPECIALITES DE LA PRODUCTION</b>	<b>430</b>	<b>453</b>	<b>438</b>	<b>406</b>	<b>373</b>	<b>357</b>	<b>340</b>	<b>300</b>	<b>292</b>
AGRICULTURE, PECHE, FORET	75	79	82	72	64	61	85	88	91
AMENAGEMENT PAYSAGER			1	1		1		2	1
FORETS, ESPACES NATURELS, FAUNE	24	36	44	27	16	22	27	27	32
PROD.ANIMALES, ELEVAGE SPECIALISE	40	34	24	31	32	22	34	36	35
PROD.VEGETALES, CULTURES SPECIALISEES						1			
SPEC.PLURM.DE L'AGRONOMIE & AGRICULTURE	11	9	13	13	16	15	24	23	23
GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	204	224	203	194	164	161	117	92	85
BATIMENT : CONSTRUCTION & COUVERTURE	54	56	59	57	62	37	49	28	32
BATIMENT : FINITIONS	127	143	126	116	93	109	55	57	40
TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	23	25	18	21	9	15	13	7	13
MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	77	69	61	60	56	47	45	37	32
ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	35	19	21	22	21	15	20	6	6
MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	16	25	24	23	20	16	16	20	16
STRUCTURES METALLIQUES	26	25	16	15	15	16	9	11	10
TRANSFORMATIONS	74	81	92	80	89	88	93	83	84
AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	57	63	80	70	75	82	83	73	79
ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	17	18	12	10	14	6	10	10	5
<b>SPECIALITES DES SERVICES</b>	<b>106</b>	<b>131</b>	<b>138</b>	<b>102</b>	<b>117</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>117</b>	<b>80</b>
ECHANGES ET GESTION	60	73	71	54	61	63	58	55	38
COMMERCE, VENTE	49	40	31	39	30	34	30	33	16
COMPTABILITE, GESTION			6		5	2	4	5	2
RESSOURCES HUMAINES, GESTION DU PERSONL	11	33	34	15	26	27	24	17	20
SERVICES A LA COLLECTIVITE				1			3		2
NETTOYAGE, ASSAINIS., PROTECT.ENVIRONMT				1			3		2
SERVICES AUX PERSONNES	46	58	67	47	56	57	59	62	40
ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	12	13	23	17	18	25	34	33	21
ANIMATION CULTUREL., SPORTIV.&DE LOISIRS		6		4	4				
COIFFURE, ESTHETIQUE & AUTRES SOINS	28	33	30	22	29	31	24	24	18
SANTE	1	1	2		1	1	1	1	1
SPEC.PLURM.SANITAIRES & SOCIALES	5	5	12	4	4			4	

Source : SIFA

[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2

**Effectifs d'entrants en apprentissage par spécialité**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>HAUTE-LOIRE</b>	<b>877</b>	<b>914</b>	<b>897</b>	<b>877</b>	<b>875</b>	<b>872</b>	<b>921</b>	<b>890</b>	<b>820</b>
<b>SPECIALITES DE LA PRODUCTION</b>	<b>702</b>	<b>758</b>	<b>736</b>	<b>735</b>	<b>720</b>	<b>728</b>	<b>761</b>	<b>741</b>	<b>671</b>
AGRICULTURE, PECHE, FORET	118	103	115	108	112	115	119	126	110
AMENAGEMENT PAYSAGER	9	5	10	11	9	10	13	12	11
PROD.ANIMALES, ELEVAGE SPECIALISE	25	40	42	43	31	54	51	46	49
SPEC.PLURIV.DE L'AGRONOMIE & AGRICULTURE	84	58	63	54	72	51	55	68	50
GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	255	276	264	280	231	233	260	246	199
BATIMENT : CONSTRUCTION & COUVERTURE	49	58	75	58	62	57	72	58	66
BATIMENT : FINITIONS	93	106	84	97	93	76	102	73	55
TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	113	112	105	125	76	100	86	115	78
MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	99	107	107	91	105	88	84	78	79
ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	39	40	30	33	33	31	20	26	25
MECANIQ GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	3	3	5	4	6	5	1	6	2
MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	26	36	36	33	32	23	38	28	26
SPEC.PLURITECHNO MECANIQ-ELECTRICITE				2					10
STRUCTURES METALLIQUES	31	28	36	19	34	29	25	18	16
SPEC.PLURI-TECHNO DE LA PRODUCTION	29	45	39	17	28	45	40	38	32
TECHNO DE COMMANDES DES TRANSFO.INDUST	5	11	10	6	11	9	12	8	
TECHNO.INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	24	34	29	11	17	36	28	30	32
TRANSFORMATIONS	201	227	211	239	244	247	258	253	251
AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	160	183	177	181	192	195	213	201	183
ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	33	38	29	34	25	30	22	27	40
PLASTURGIE, MATERIAUX COMPOSITES	8	6	5	1					
SPEC.PLURITECHNO DES TRANSFORMATIONS				23	27	22	23	25	28
<b>SPECIALITES DES SERVICES</b>	<b>175</b>	<b>156</b>	<b>161</b>	<b>142</b>	<b>155</b>	<b>144</b>	<b>160</b>	<b>149</b>	<b>149</b>
COMMUNICATION ET INFORMATION	54	43	47	32	39	37	42	31	36
INFORMATIQ, TRAITEMENT DE L'INFORMATION	39	31	35	20	24	24	27	17	16
TECHNIQUES DE L'IMAGE, DU SON, SPECTACLE	15	12	12	12	15	13	15	14	20
ECHANGES ET GESTION	44	46	50	52	34	45	33	47	49
COMMERCE, VENTE	38	36	34	44	34	45	33	47	49
COMPTABILITE, GESTION	6	10	16	8					
SERVICES AUX PERSONNES	77	67	64	58	82	62	85	71	63
ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	17	15	14	15	27	21	25	18	16
ANIMATION CULTUREL., SPORTIV.&DE LOISIRS	8	7	6	3			7	5	
COIFFURE, ESTHETIQUE & AUTRES SOINS	33	32	31	25	40	29	30	31	30
SANTE	19	13	13	15	15	12	23	17	17
SPEC.PLURIVALENTES DES SERVICES									1
SPEC.PLURIVALENTES DES SERVICES									1

Source : SIFA

[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2

**Effectifs d'entrants en apprentissage par spécialité**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>PUY-DE-DOME</b>	<b>2 480</b>	<b>2 467</b>	<b>2 491</b>	<b>2 301</b>	<b>2 083</b>	<b>2 169</b>	<b>2 219</b>	<b>2 337</b>	<b>2 051</b>
<b>SPECIALITES DE LA PRODUCTION</b>	<b>1 591</b>	<b>1 560</b>	<b>1 493</b>	<b>1 410</b>	<b>1 382</b>	<b>1 441</b>	<b>1 468</b>	<b>1 441</b>	<b>1 353</b>
AGRICULTURE, PECHE, FORET	205	206	201	219	223	220	220	174	182
AMENAGEMENT PAYSAGER	92	107	99	109	113	115	107	86	93
PROD.ANIMALES, ELEVAGE SPECIALISE	84	72	72	72	80	70	71	57	52
PROD.VEGETALES, CULTURES SPECIALISEES	11	7	9	9	9	7	9	8	2
SPEC.PLURIV.DE L'AGRONOMIE & AGRICULTURE	18	20	21	29	21	28	33	23	35
GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	300	302	273	235	236	234	211	240	189
BATIMENT : CONSTRUCTION & COUVERTURE	87	102	77	77	66	83	59	76	60
BATIMENT : FINITIONS	173	151	155	124	132	125	133	143	102
SPEC.PLURITECHNO GENIE CIVIL, CONSTR; ...							5	1	9
TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	40	49	41	34	38	26	14	20	18
MATERIAUX SOUPLES	2		1	1					2
CUIRS ET PEAUX	1		1	1					
SPEC.PLURITECHNO MATERIAUX SOUPLES	1								2
MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	521	514	488	392	372	391	382	358	325
ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	143	148	150	123	101	108	116	99	78
MECANIQ GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	26	24	24	19	17	20	24	22	27
MECANIQUE AERONAUTIQUE & SPATIALE			1	5				6	4
MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	174	185	158	123	133	119	100	97	80
SPEC.PLURITECHNO MECANIQ-ELECTRICITE	46	47	32	16	26	35	30	23	44
STRUCTURES METALLIQUES	132	110	123	106	95	109	112	111	92
SPEC.PLURI-TECHNO DE LA PRODUCTION	85	92	90	65	79	115	126	138	118
TECHNO DE COMMANDES DES TRANSFO.INDUST	34	32	26	20	25	48	50	51	47
TECHNO.INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	51	60	64	45	54	67	76	87	71
TRANSFORMATIONS	478	446	440	498	472	481	529	531	537
AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	324	281	303	356	319	366	415	414	440
ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	150	158	130	120	117	107	105	107	92
METALLURGIE				15	34				1
PLASTURGIE, MATERIAUX.COMPOSITES	4	7	7	7	2	8	9	9	4
<b>SPECIALITES DES SERVICES</b>	<b>889</b>	<b>907</b>	<b>998</b>	<b>891</b>	<b>701</b>	<b>728</b>	<b>751</b>	<b>896</b>	<b>698</b>
COMMUNICATION ET INFORMATION	8	8	8	8	12	19	8	12	11
SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	1					1			
TECHNIQUES DE L'IMAGE, DU SON, SPECTACLE	1								
TECHNIQUES DE L'IMPRIMERIE & DE L'EDITION	6	8	8	8	12	18	8	12	11
ECHANGES ET GESTION	565	599	677	591	388	398	418	588	398
COMMERCE, VENTE	385	396	462	423	280	273	283	465	266
COMPTABILITE, GESTION	37	4	33	21	20	26	25	23	17
FINANCES, BANQUE, ASSURANCES	32	85	63	45		9	8		
RESSOURCES HUMAINES, GESTION DU PERSONL		2	7	5	9	12	6	11	16
SPEC.PLURIVAL.DES ECHANGES & GESTION	19	14	20	20		5	8	3	7
TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE	92	98	92	77	79	73	88	86	92
SERVICES A LA COLLECTIVITE				1		1	1	1	1
NETTOYAGE, ASSAINIS., PROTECT.ENVIRONMT				1		1	1	1	1
SERVICES AUX PERSONNES	316	300	313	291	301	310	324	295	288
ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	116	96	111	118	113	112	134	121	100
ANIMATION CULTUREL., SPORTIV & DE LOISIRS	21	28	39	24	34	37	23	25	46
COIFFURE, ESTHETIQUE & AUTRES SOINS	97	114	130	110	112	119	137	122	113
SANTE	22	26	7	17	19	14	7	7	12
SPEC.PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES	43	25	11	7	8	12	9	8	6
TRAVAIL SOCIAL	17	11	15	15	15	16	14	12	11

Source : SIFA

[1] Dans l'étude, les données ne relevant pas des effectifs de l'apprentissage sont issues des estimations d'emploi pour l'emploi, de Clap pour les entreprises, celles de la construction sont issues de Sit@del2





collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

L'apprentissage  
en Auvergne  
Année 2014/2015

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)  
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 80 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/>

n°ISSN

2259-3845



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

